

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° n° 1009 promulguant en CFS*

n° 1009

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
30 octobre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret ne 51-1192 du 11 octobre. 1951 modifiant le taux de l'indemnité de première mise d'uniforme allouée aux Gouverneurs généraux et Gouverneurs de la France d'Outre-Mer et au personnel des Adminisiraieurs de la France d'Outre-Mer,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, — Est promulgué, dans le territoire de la Côte Française des Somalis, le décret n° 51-1192 du 11 octobre 1951 modifiant le taux de l'indemnité de première mise d'uniforme allouée aux Gouverneurs généraux et Gouverneurs de la France d'Outre-Mer et au personnel des Administrateurs de la France d'Outre-Mer. Art. 2. —_ Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL.